



Signataire : Yves Nidegger

Date de dépôt : 3 avril 2024

Question écrite urgente

Les jeux olympiques de la violence et des cambriolages sont-ils programmés cet été à Genève ?

Comme le rappellent les derniers chiffres du service statistique français chargé de la sécurité intérieure, les indicateurs de la criminalité sont en hausse sensible en 2023, et ce pour la majorité des crimes et des délits hors cadre familial, y compris les cambriolages (vols commis « dans un local d'habitation ou dans un lieu utilisé ou destiné à l'entrepôt de fonds, valeurs, marchandises ou matériels »).

On relève que sur le podium français des villes de 5000 à 20 000 habitants présentant les taux de cambriolage les plus élevés de France se trouvent les localités haut-savoyardes limitrophes du canton de Genève telles que Ville-la-Grand (3^e place), Cranves-Sales (4^e place), Ambilly (6^e place) et Vétraz-Monthoux (8^e place).

On sait par ailleurs que le déroulement des Jeux olympiques de Paris 2024 entre le 26 juillet et le 11 août entraînera le déplacement vers l'Île-de-France de « 30 000 forces de sécurité intérieure venues de province » selon les explications du délégué interministériel aux JO.

Ce dépeuplement massif des ressources de sécurité chez nos voisins, ajouté à la quasi-absence de contrôle en particulier nocturne de la frontière genevoise, fera de notre canton un territoire en libre-service pour les cambrioleurs et autres malandrins opérant dans l'espace Schengen à l'été 2024. A un jet de pierre des zones les plus criminogènes de France, la population genevoise est en droit de s'inquiéter de l'absence de réponse stratégique du Conseil d'Etat face au défi sécuritaire pour Genève que représente la tenue des Jeux de Paris en été 2024.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Comment le Conseil d'Etat appréhende-t-il la problématique des Jeux olympiques de Paris en termes de défi sécuritaire pour Genève ?*
- 2) *Comment le Conseil d'Etat entend-il dissuader, respectivement combattre, l'accroissement programmé de la criminalité envers notre canton ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.